

Rencontre sur les orientations philanthropiques de la Fondation Chagnon

Avril 2018

Sommaire

- Rétrospective et apprentissages
 - Quelques principes
- Orientations *
 - La contribution de la Fondation et ses retombées
 - Orientations plus spécifiques:
 - Territoires
 - Réseaux
 - Ressources
 - Mouvement d'engagement collectif
 - Investissements liés à la mission
- Transition 2017-2020

* Voir : <http://www.fondationchagnon.org/fr/politique-de-financement.aspx>

Rétrospective et apprentissages

La ligne du temps

2000 – 2006 : démarrage

- Prévention de la pauvreté et de la maladie
- Structure d'intervention principalement gérée par la Fondation
- Soutien à un nombre important d'organisations
- Lancement de « Québec en Forme » et « Québec enfant »
- Approche d'évaluation calquée sur le modèle de l'entreprise privée

La ligne du temps *(suite)*

2007-2014 : grands partenariats

- Recentrage de la mission : prévention de la pauvreté par la réussite éducative ; abandon du volet « maladie »
 - Stratégie centrale : mobilisation des communautés
 - Stratégie complémentaire : mobilisation de la société
- Reconnaissance du rôle central de l'État : partenariats avec le Gouvernement et prise en charge par 3 ONBL distincts :
 - Saines habitudes de vie (Québec en Forme)
 - Petite enfance (Avenir d'enfants)
 - Persévérance scolaire (Réunir Réussir)
- 75 % des investissements consacrés aux partenariats, 25 % pour d'autres projets de sensibilisation, d'expérimentation et d'innovation
- Modèle d'évaluation influencé par la logique gouvernementale

La ligne du temps *(suite)*

2015 à nos jours

- Décision de ne pas renouveler les partenariats au terme de ceux-ci
- Maintien de la mission
- Vision axée sur la justice sociale : « Contribuer à ce que le Québec soit une société solidaire, juste et inclusive qui permette à chaque enfant, chaque famille de se réaliser et d’y participer pleinement »
- Soutien de la Fondation défini comme un levier et un facilitateur : **en soutien**
- Modèle d’évaluation axé sur l’apprentissage, la coconstruction et la coproduction des savoirs

Principaux apprentissages

- **Prévention** = créer des conditions de vie et de réussite éducative qui réduisent les iniquités à la source (au-delà de la seule prestation de services directs);
- **Approche globale, intégrée et continue** (continuum 0-20 ans) ; éviter de répartir le soutien en fonction de périodes de développement (ex. : petite enfance) ou de thèmes (ex. : saines habitudes de vie); tout en continuant de porter une attention particulière à la période de la petite enfance dans une perspective de prévention

Principaux apprentissages *(suite)*

- Rôle singulier d'une fondation (éviter la confusion avec l'État et ne pas s'y substituer) : **soutenir à long terme des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité (recherche de solutions et innovation) à accroître la réussite éducative de tous, particulièrement en milieux défavorisés :**
 - Ce sont les acteurs du milieu qui ont l'expertise et qui peuvent se mobiliser et agir (légitimité)
 - C'est à la Fondation de s'adapter à la configuration et à l'évolution d'un milieu/territoire ou d'un regroupement
 - Importance du dialogue et de relations basées sur le respect, la confiance et la coopération

Quelques principes

**D'une organisation perçue
comme possédant argent et
voulant appliquer ses
propres solutions**

LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

(SCHEMA DE TRANSFORMATION SOCIALE)



vers une organisation appuyant ceux qui ont le potentiel d'innover, de faire émerger et de mettre en œuvre des solutions

D'une position de simple bailleur de fonds

LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

(SCHEMA DE TRANSFORMATION SOCIALE)



**D'une organisation perçue
comme en attente de résultats
spécifiques et dirigés**

LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

(SCHEMA DE TRANSFORMATION SOCIALE)

 Fondation Lucie et André Chagnon

65 MILLIONS \$ /AN

10% DU CAPITAL
(INVESTISSEMENTS LIÉS À LA MISSION)

FACILITATEUR, RASSEMBLEUR, INFLUENCE

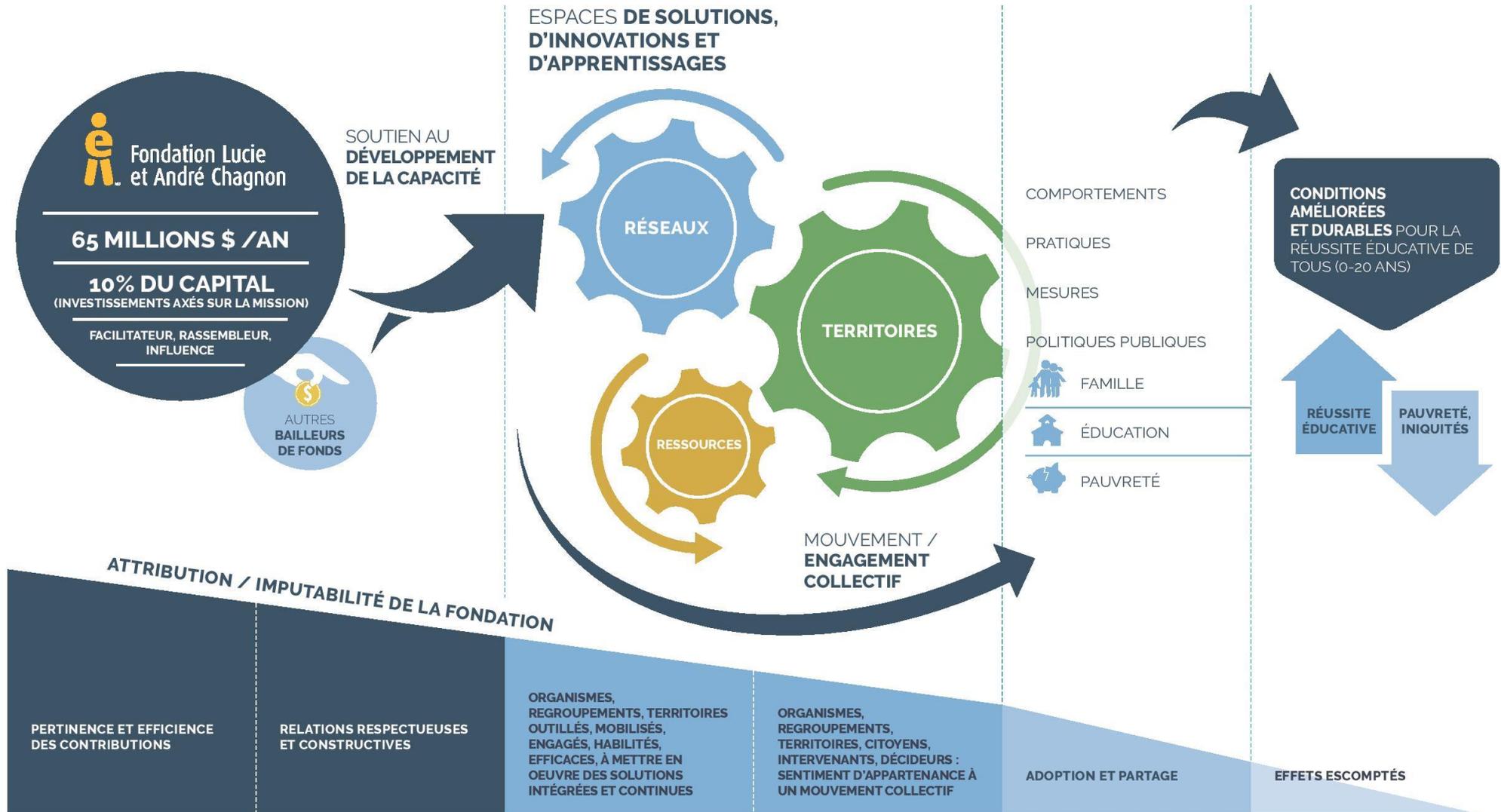
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ

ESPACES DE SOLUTIONS, D'INNOVATIONS ET D'APPRENTISSAGES

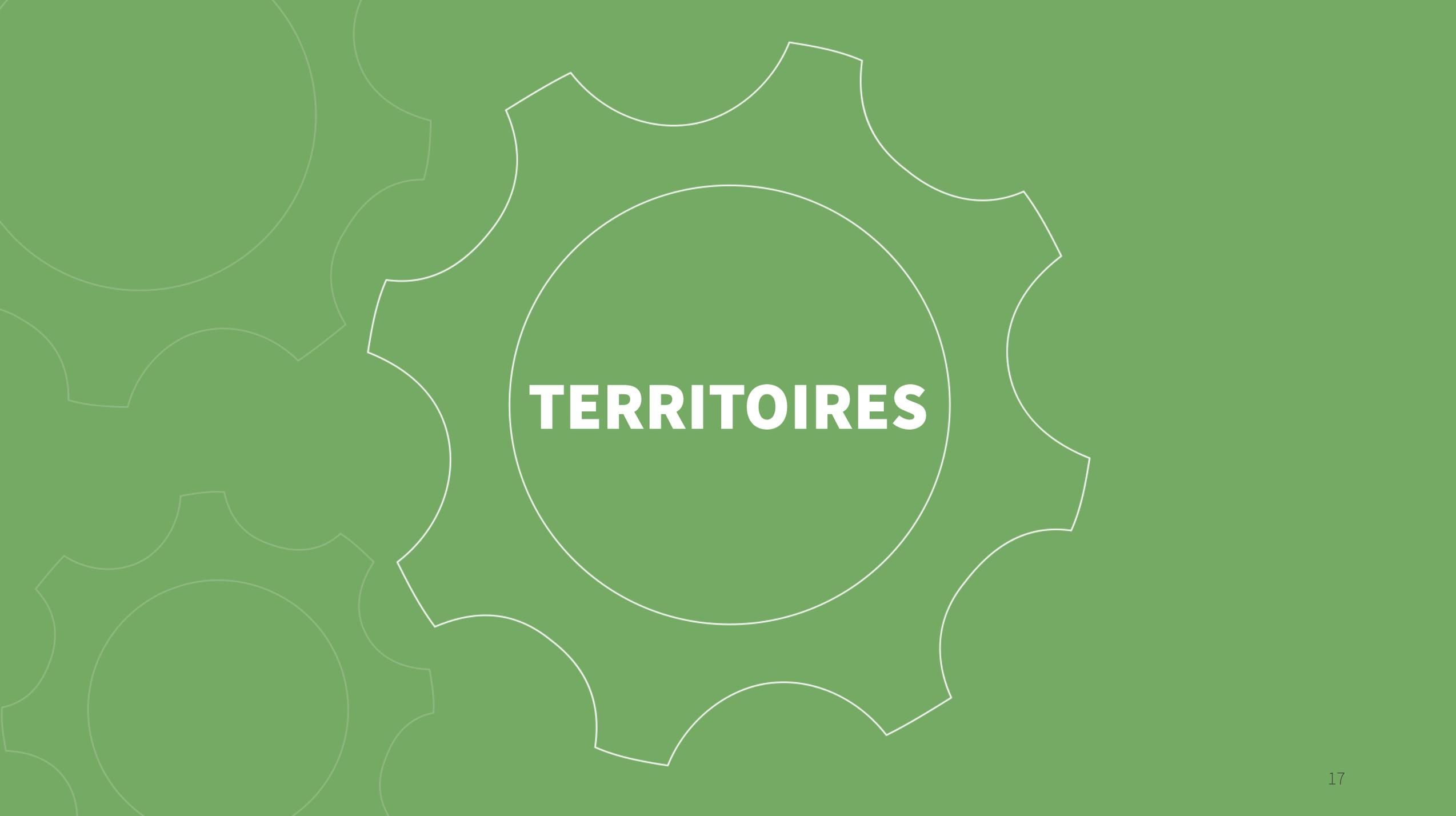
vers une organisation qui appuie et outille ses partenaires pour qu'ils suivent la mise en œuvre d'initiatives et leurs effets sur des conditions qui favorisent la réussite éducative et la réduction des iniquités (initiatives et conditions priorisées par et convenues avec les partenaires)



LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

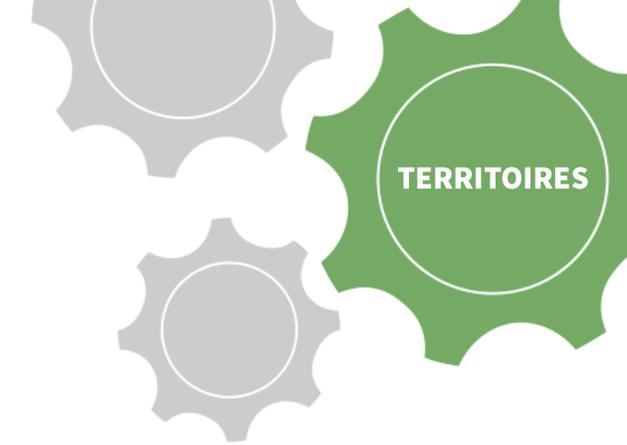


Note : ce schéma est basé sur les approches éprouvées et reconnues dans le domaine du changement social ainsi que sur la prise en compte du contexte, de notre rôle philanthropique et de nos apprentissages.



TERRITOIRES

Repérage et priorisation des territoires



Facteurs

- Socio-démographiques : défavorisation et concentration de 0-20 ans, par MRC et RTA (Région de tri d'acheminement – code postal)
- Dévitalisation
- Services et activités communautaires

- Contexte
- Volonté d'agir
- Leadership / *communityship*
- Mobilisation, concertation (incluant en cours), vision commune
- Projets liés à la prévention de la pauvreté par la réussite éducative
- Autres bailleurs de fonds et ressources du milieu et des partenaires

} Dialogue



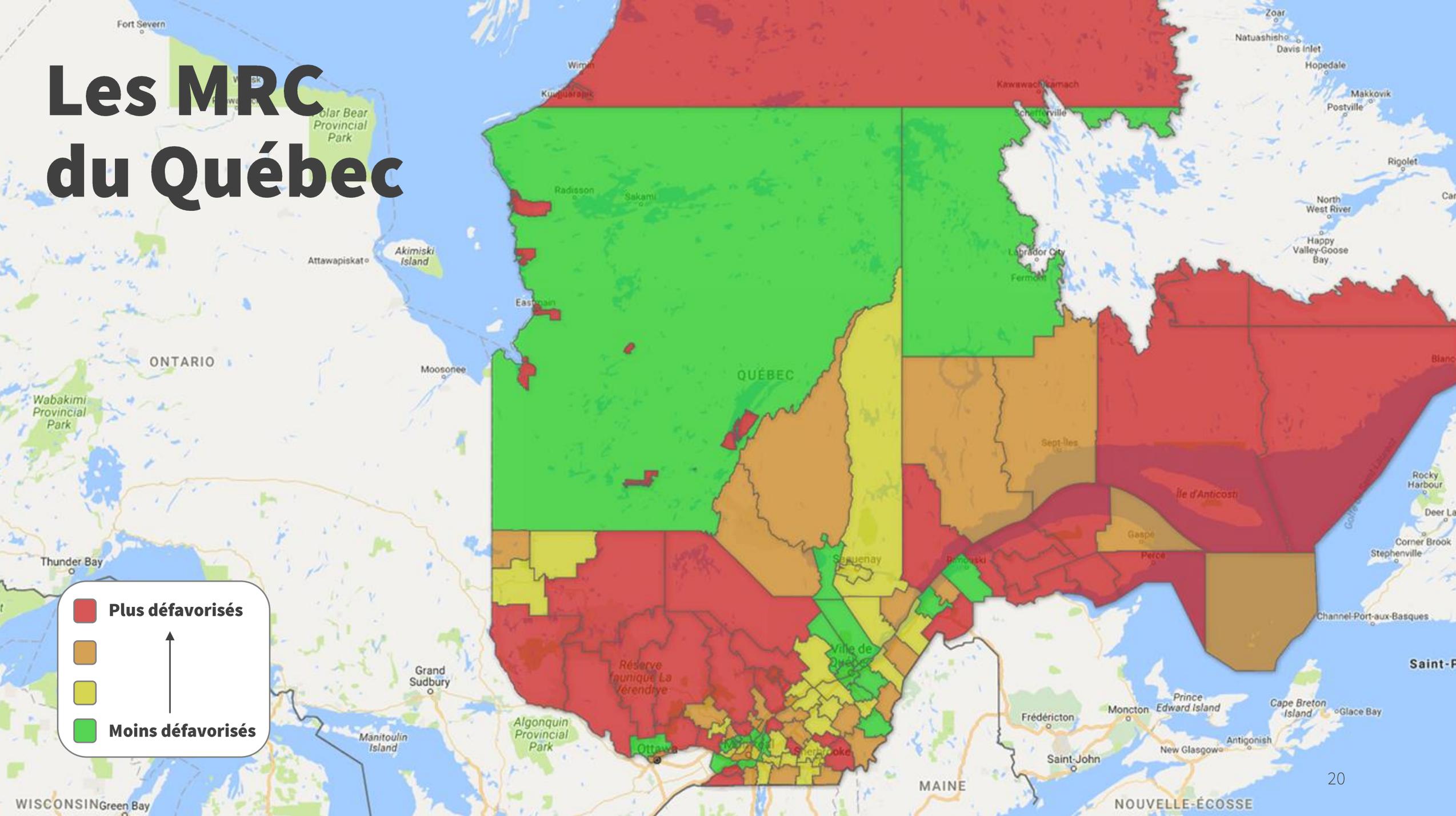
Cartes *

- Territoires du Québec, hors Montréal
- Montréal, par l'intermédiaire du Projet d'impact collectif (PIC)

* Indice de défavorisation calculé selon une combinaison des indicateurs suivants :

- *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)*, 2012
- Taux de diplomation après 7 ans, 2014 (CartoJeunes)
- Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge, municipalités régionales de comté (MRC), Québec (2 avril 2015)
- Taux de faible revenu, 2014 (ISQ)
- Revenu disponible par habitant, MRC, 2014
- Taux de faible revenu, selon le type de famille, municipalités régionales de comté (MRC) par région administrative, 2013
- Rapport de dépendance économique selon le sexe, régions administratives, municipalités régionales de comté, 2014, \$ par 100\$ de revenu d'emploi
- Taux de sans diplôme, 25 à 64 ans, 2011 (CartoJeunes)
- Taux de familles monoparentales, 2011 (CartoJeunes)
- Taux de logements nécessitant des réparations majeures, 2011 (CartoJeunes)
- Taux d'emploi (Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Statistiques Canada, 2011)

Les MRC du Québec

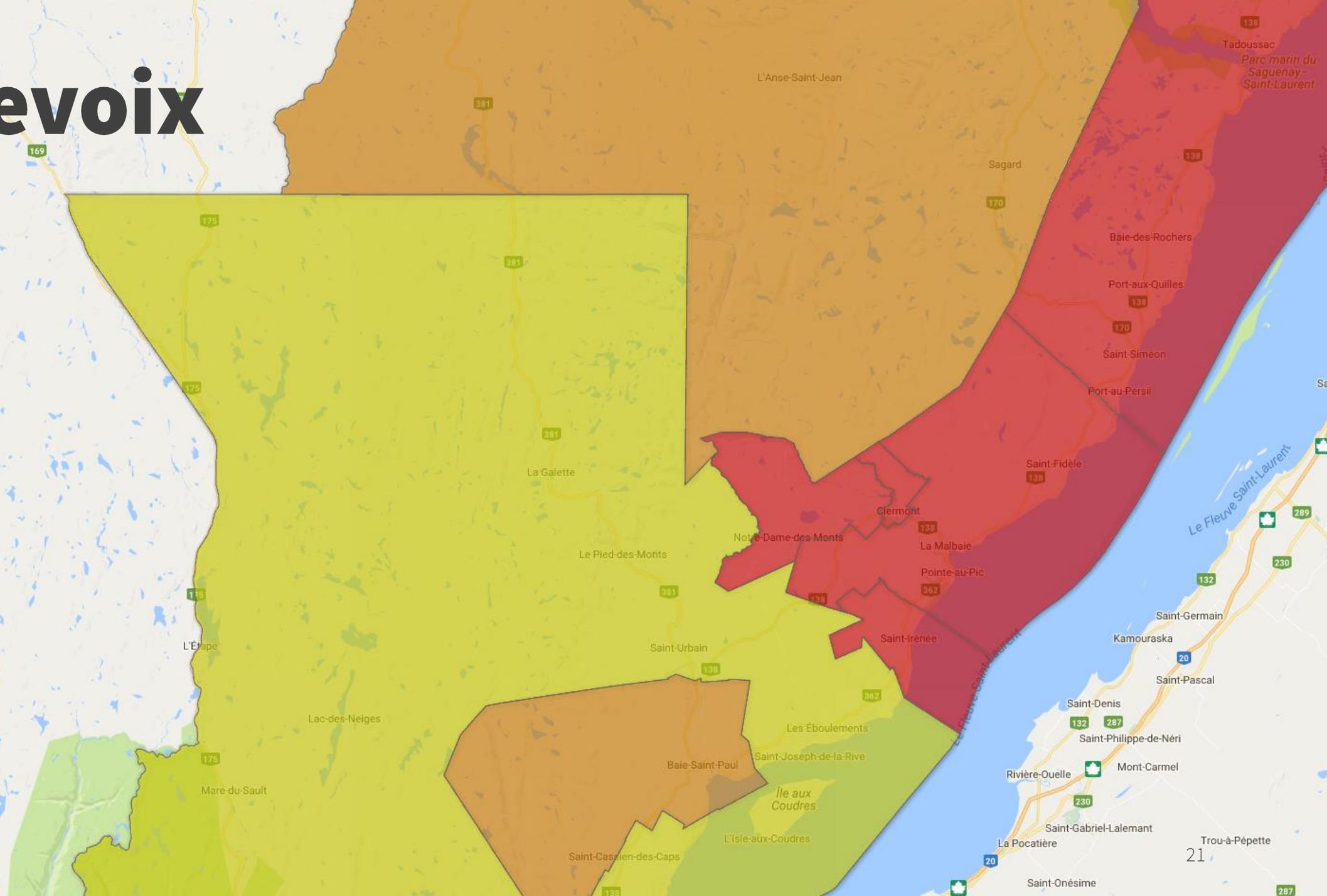
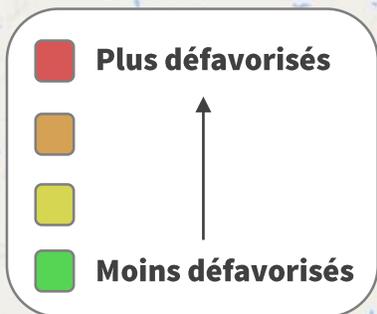


Plus défavorisés

↑

Moins défavorisés

Charlevoix



Exemple de Charlevoix

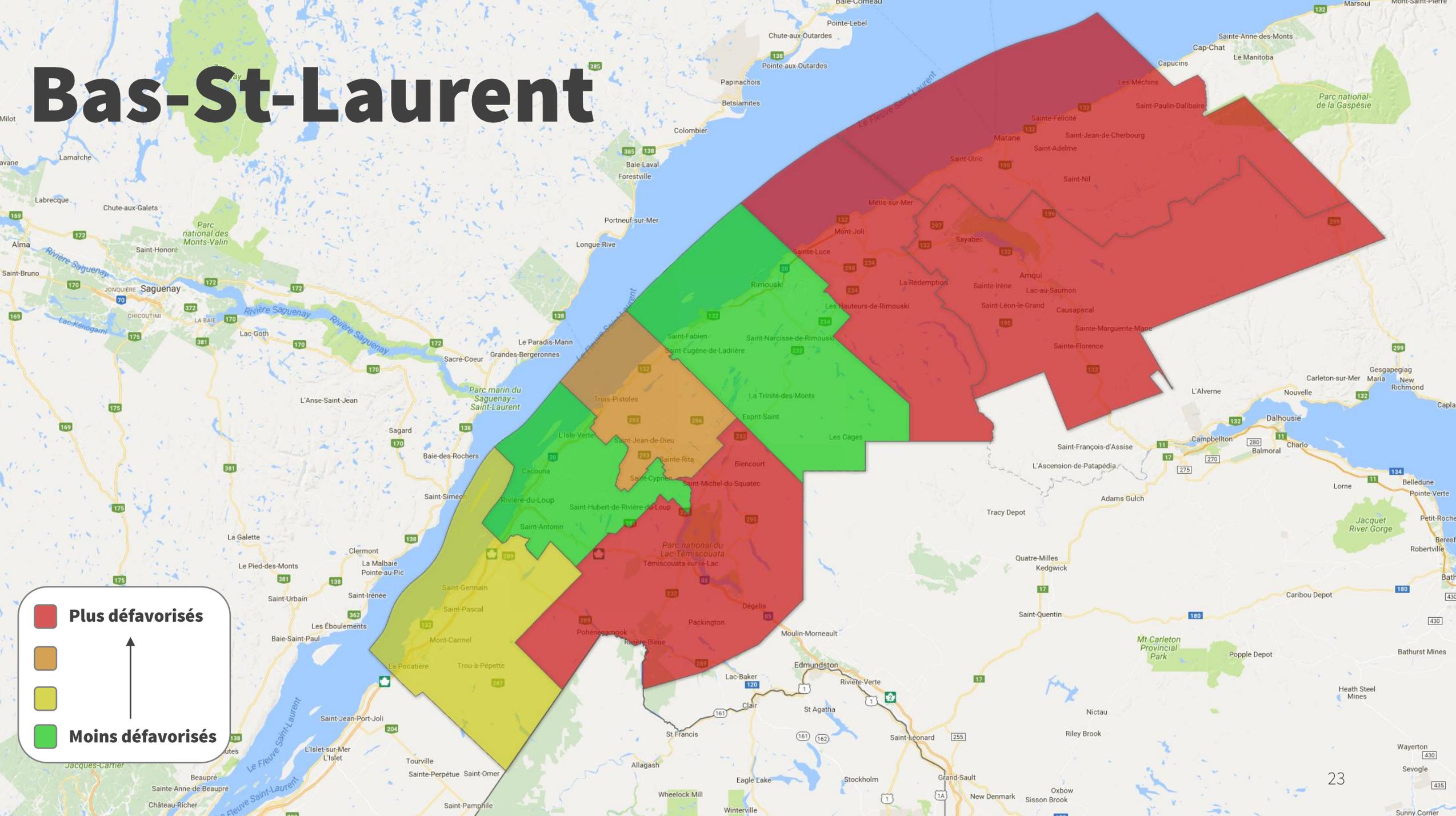
- 2 MRC (Charlevoix et Charlevoix Est)
- 13 municipalités
- Une économie rurale et touristique
- Un revenu disponible par habitant : 23 645 \$/habitant

Initiative de développement social intégré

- **50 partenaires** issus de divers secteurs (municipal, économique, santé et services sociaux, éducation, formation de la main-d'œuvre, intégration des jeunes, services juridiques, communautaire et citoyens).
- **Stratégie** : mettre sur pied des **chantiers pour répondre à des enjeux identifiés** au préalable (communication, sécurité alimentaire, accès aux transports, aux logements abordables, aux emplois et aux loisirs) dans une perspective de développement durable.



Bas-St-Laurent



Exemple du Bas-Saint-Laurent

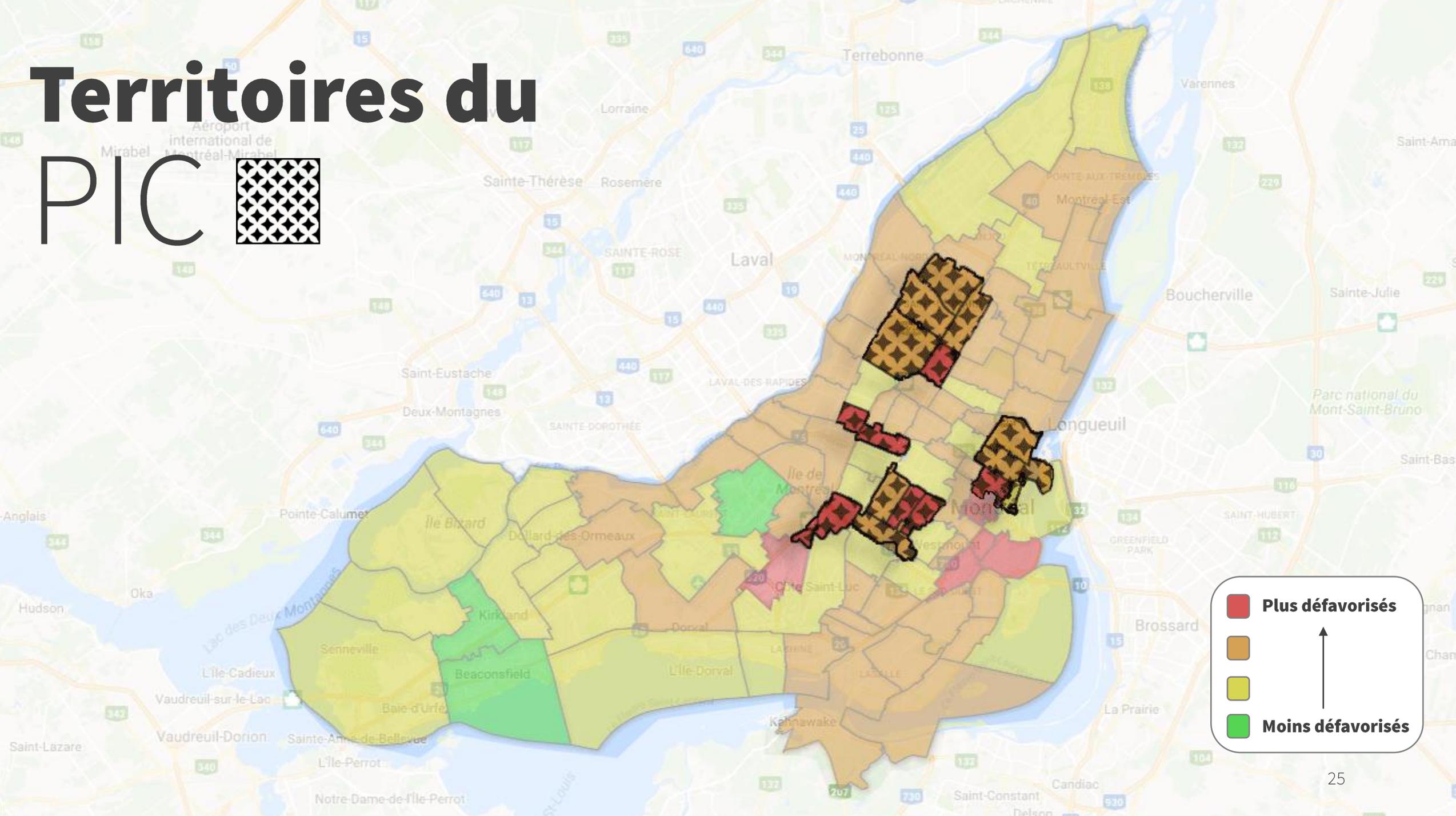
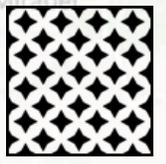
- 8 MRC (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Témiscouata, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et La Matanie)
- 114 municipalités
- Une économie touristique et rurale
- Un revenu disponible par habitant : 24 465 \$/habitant

Démarche de COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé)

- **150 partenaires** issus de divers secteurs, communautaires, institutionnels, santé et services sociaux, éducation, municipal, emploi.
- **Stratégie** : mener des **actions adaptées aux réalités locales** et portent principalement sur 4 grands enjeux : 1) Favoriser le développement des tout-petits (0-5 ans) et une entrée scolaire réussie; 2) Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, 3) Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative; 4) Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable.



Territoires du PIC



Plus défavorisés

↑

Moins défavorisés

Configurations des territoires et des regroupements

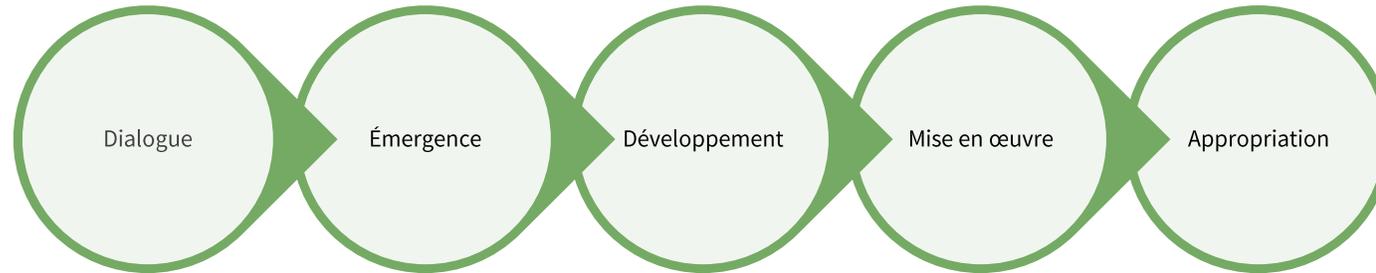
- 1 regroupement ou plus dans un territoire donné, mais ayant la volonté de travailler ensemble
- Possibilités multiples selon les besoins et les dynamiques : région, MRC, ville, quartier
- Premiers Peuples



Objets du soutien

- Vision commune du changement (leadership, « ensemble », continuum, citoyens actifs dans le développement)
- Initiatives liées à la prévention de la pauvreté par la réussite éducative inscrites dans cette vision
- Accès à des réseaux et des ressources (outils, données, expertises, accompagnement) pour le développement de la capacité d’agir
 - Changement de pratiques
 - Travail de collaboration
 - Communications et influence (plaidoyer)
 - Innovations, apprentissage et évaluation
 - Etc.

Évolution du soutien (selon où se situent les partenaires)



- Financement évolutif



- Part relative et présence d'autres bailleurs de fonds
- Durée déterminée dès le départ (de 5 à 10 ans)

Nombre estimé : environ **60** territoires (après 2020), plus les Premiers Peuples

- Combinaison : 1) transition, 2) réception de demandes, 3) initiation de dialogue avec milieux défavorisés

Relations avec les Premiers Peuples

Notre soutien sera développé :

- dans le respect des droits des peuples autochtones et en accord avec la déclaration des Nations unies
- en arrimage avec les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada
- dans un processus relationnel reposant sur les principes de sécurisation culturelle
- sur la base d'apprentissages continus de notre part sur les spécificités de la culture, la langue et les traditions des différents peuples autochtones du Québec



RÉSEAUX

Acteurs et décideurs qui innovent, propagent des pratiques, partagent des savoirs et participent au dialogue sur les politiques publiques



Liste prioritaire (à compléter)

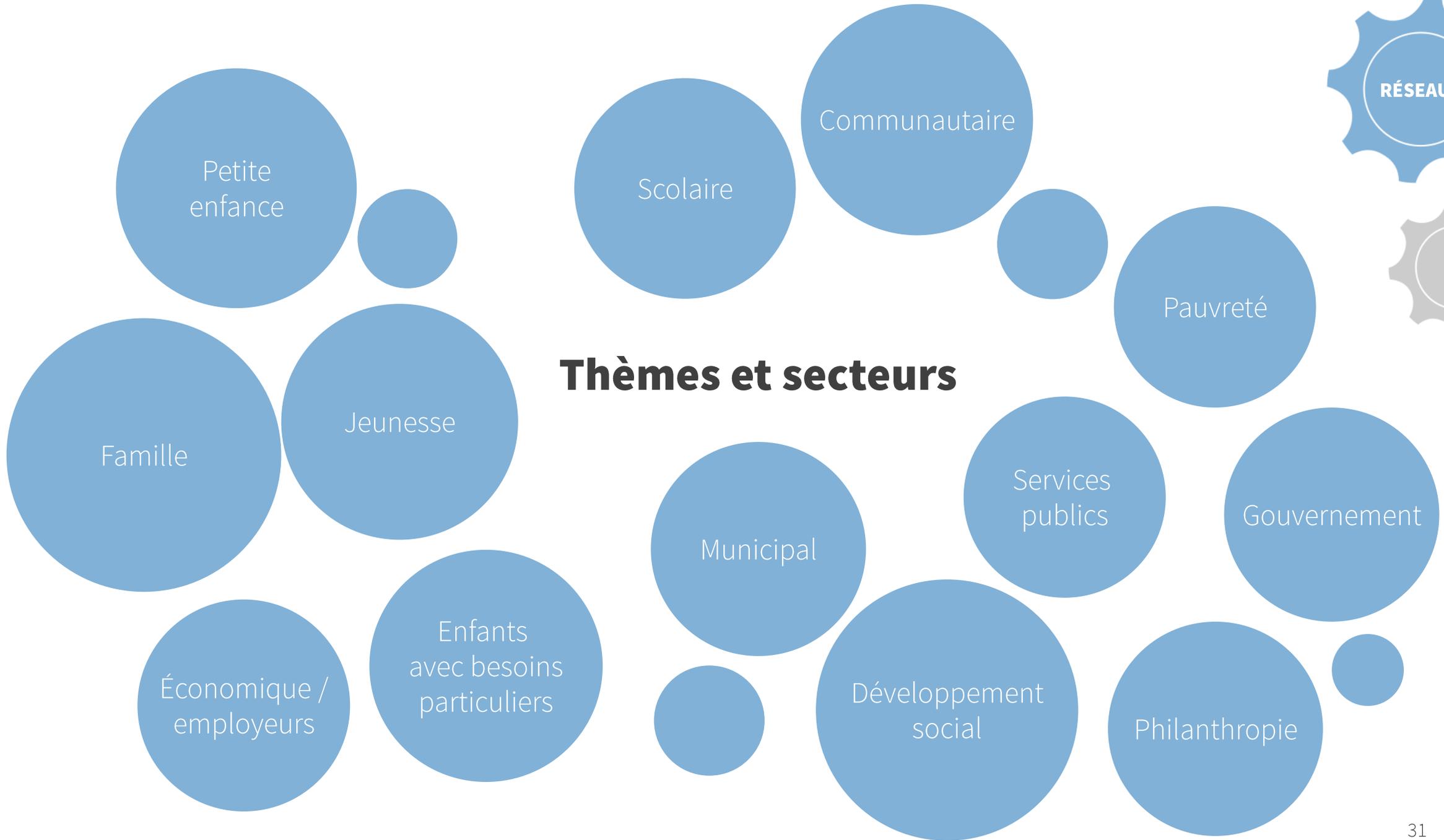
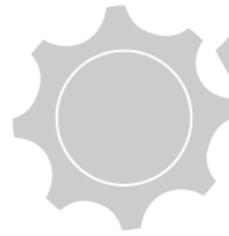
- Réseaux actuellement soutenus
- Écarts stratégiques
- Réseaux de réseaux et inter-réseaux
- Priorisation
- Dialogue (objectifs et approche)

Objets de soutien (voir « Territoires »)

Évolution du soutien

- Voir « Territoires »
- Pourrait aussi être de plus courte durée
- Conditionné par la présence d'autres bailleurs de fonds
- Pérennité et rayonnement des retombées

Nombre estimé : 15 à 20 réseaux





Exemples de réseaux soutenus actuellement

- Projet CAR : leadership pédagogique et pratiques collaboratives
- Réseau québécois de développement social (RQDS)
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) et Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) : communautaire, jeunesse, décrochage
- Réseau pour un Québec Famille (RPQF) : inter-réseaux, petite enfance/périnatalité, scolaire, parents, communautaire, municipal, famille/monoparentalité/pères
- Groupe d'action en persévérance et réussite scolaires
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Collectif des partenaires en développement des communautés
- Voix des parents (soutenu par Avenir d'enfants)
- Philanthropie
 - Groupe de bailleurs de fonds en petite enfance (Canada)
 - Collectif des fondations québécoises
 - Institut Mallet



RESSOURCES

Types

Données, connaissances, apprentissages, outils, communications, événements, expertises, *fellows*, occasions de dialogue, accompagnement, etc.

Utilisateurs

- Territoires priorités ou non
- Réseaux soutenus ou non
- Organismes divers
- Population
- Décideurs



Exemples



OBSERVATOIRE
des tout-petits

LA GRANDE
SEMAINE
des tout-petits





Liste prioritaire (à compléter)

- Ressources actuellement soutenues
- Écarts stratégiques à combler
- Priorisation
- Dialogue (objectifs et approche)

Évolution du soutien

- Projets ponctuels, évolutifs ou continus (cas par cas)
- Autres bailleurs de fonds
- Pérennité et rayonnement des retombées

Nombre estimé : à déterminer

Soutien aux réseaux et aux ressources concernant les enfants à besoins particuliers

Concerne la diversité **des enfants qui ont besoin de soutien en raison de difficultés et de retards liés à leur développement global** (physique, intellectuel, émotionnel, social, linguistique et/ou comportemental).

La Fondation s'engage dans une stratégie de soutien à long terme pour agir sur les enjeux reliés aux enfants à besoins particuliers. Pendant les cinq prochaines années, elle soutiendra spécifiquement les **leviers identifiés comme étant les solutions les plus prometteuses** pour éliminer les obstacles les plus importants dans le parcours éducatif de ces jeunes, à savoir :

- **La sensibilisation**
- **La mobilisation et le réseautage**
- **La disponibilité des ressources-répét et leur accès**
- **La collaboration et la coordination dans le continuum**
- **L'outillage à partir de la recherche**

Indissociables les uns des autres, ces cinq leviers feront l'objet d'investissements concomitants et interreliés pour un réel impact sur le parcours éducatif.

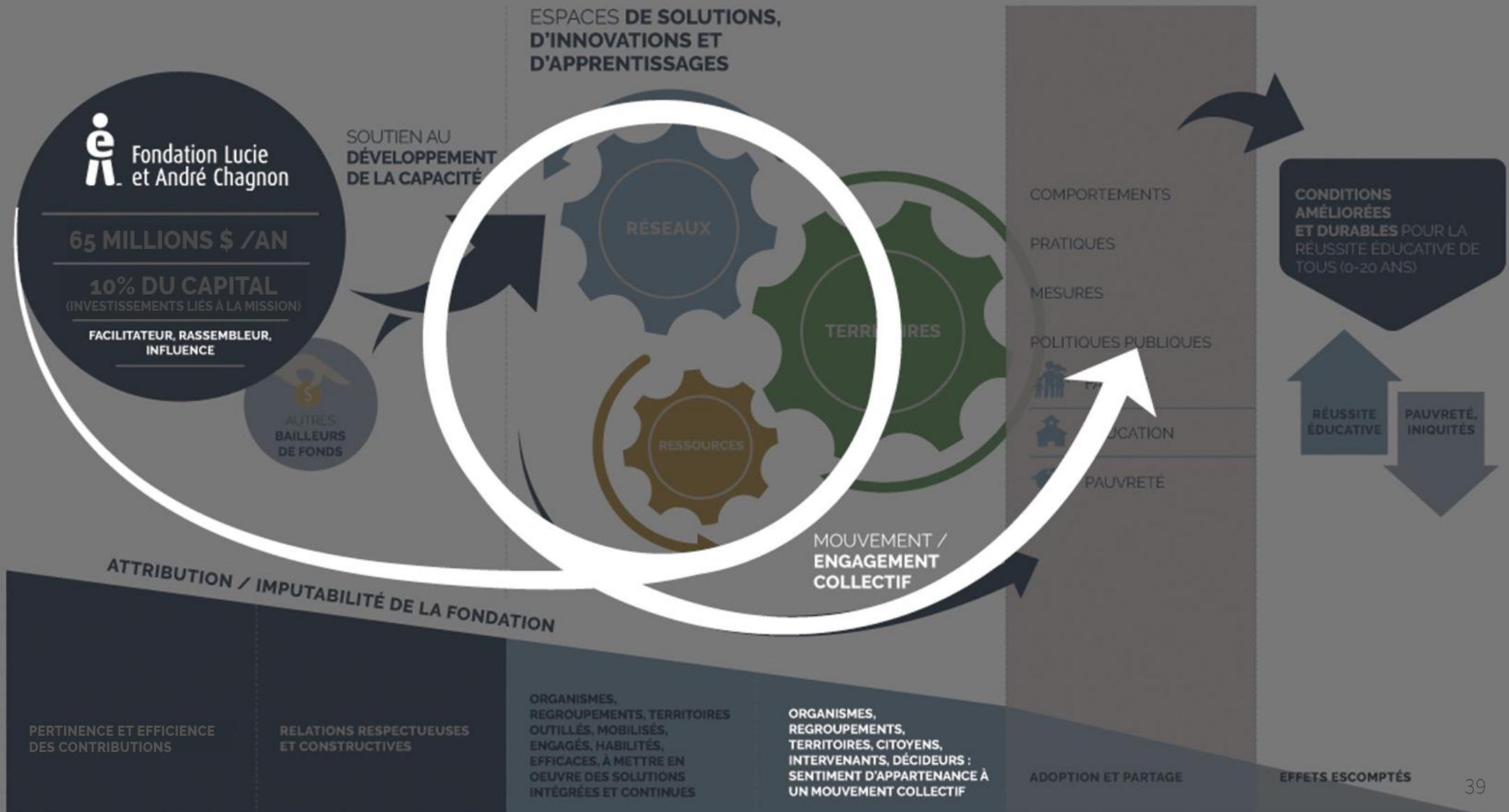
Soutien aux organismes communautaires

- Approches « Territoires » :
 - Participation d'organismes impliqués dans des regroupements de partenaires dans les territoires soutenus (montant dédié)
 - Projets priorisés territorialement et réalisés par ou en collaboration avec des organismes communautaires
- Approches « Réseaux » :
 - Regroupements ou réseaux d'organismes communautaires (à prioriser -- soutien tel que décrit pour l'ensemble des réseaux)

Mouvement d'engagement collectif

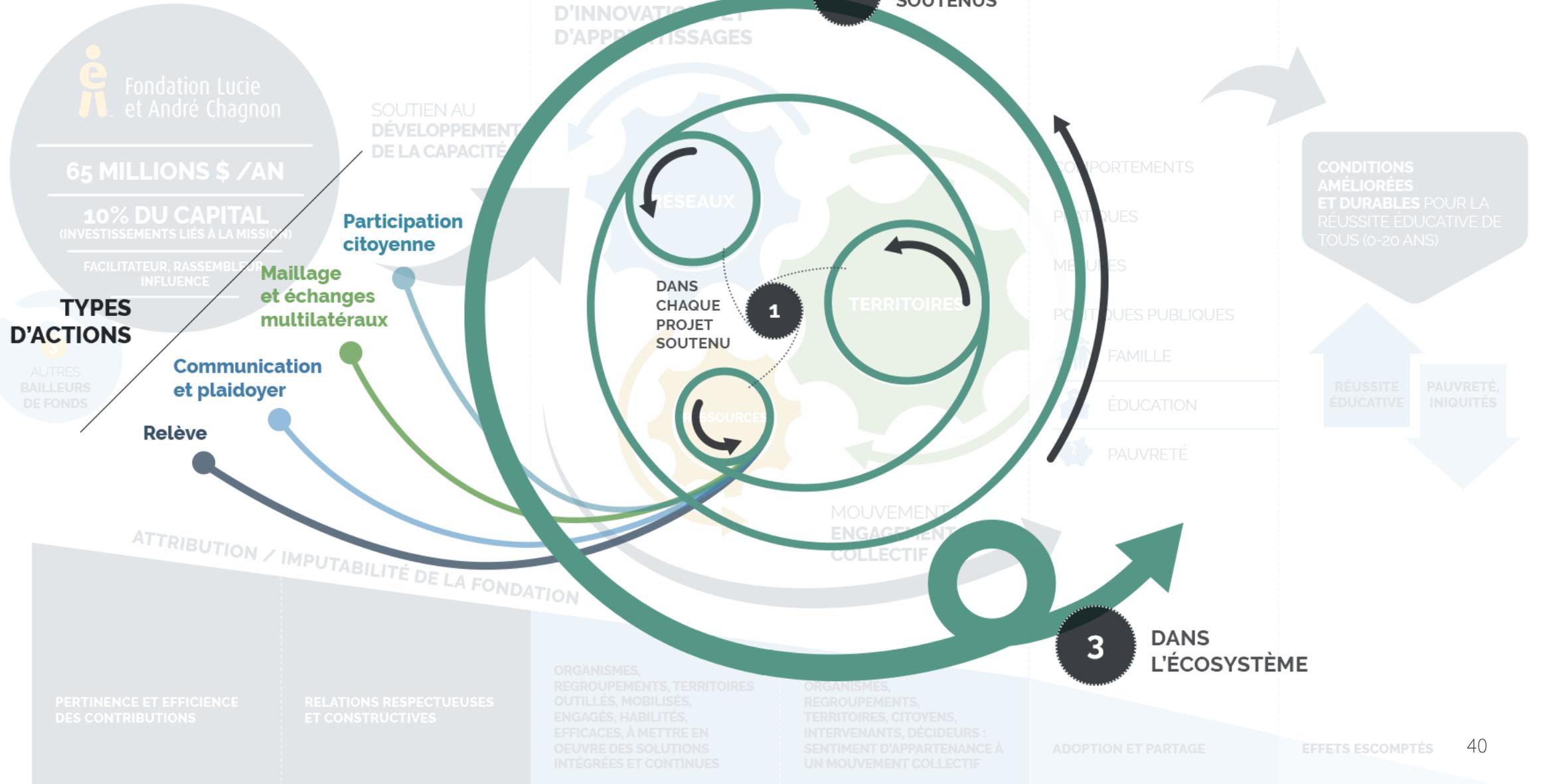
LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

(SCHEMA DE TRANSFORMATION SOCIALE)



LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION ET SES RETOMBÉES

MOUVEMENT / ENGAGEMENT COLLECTIF



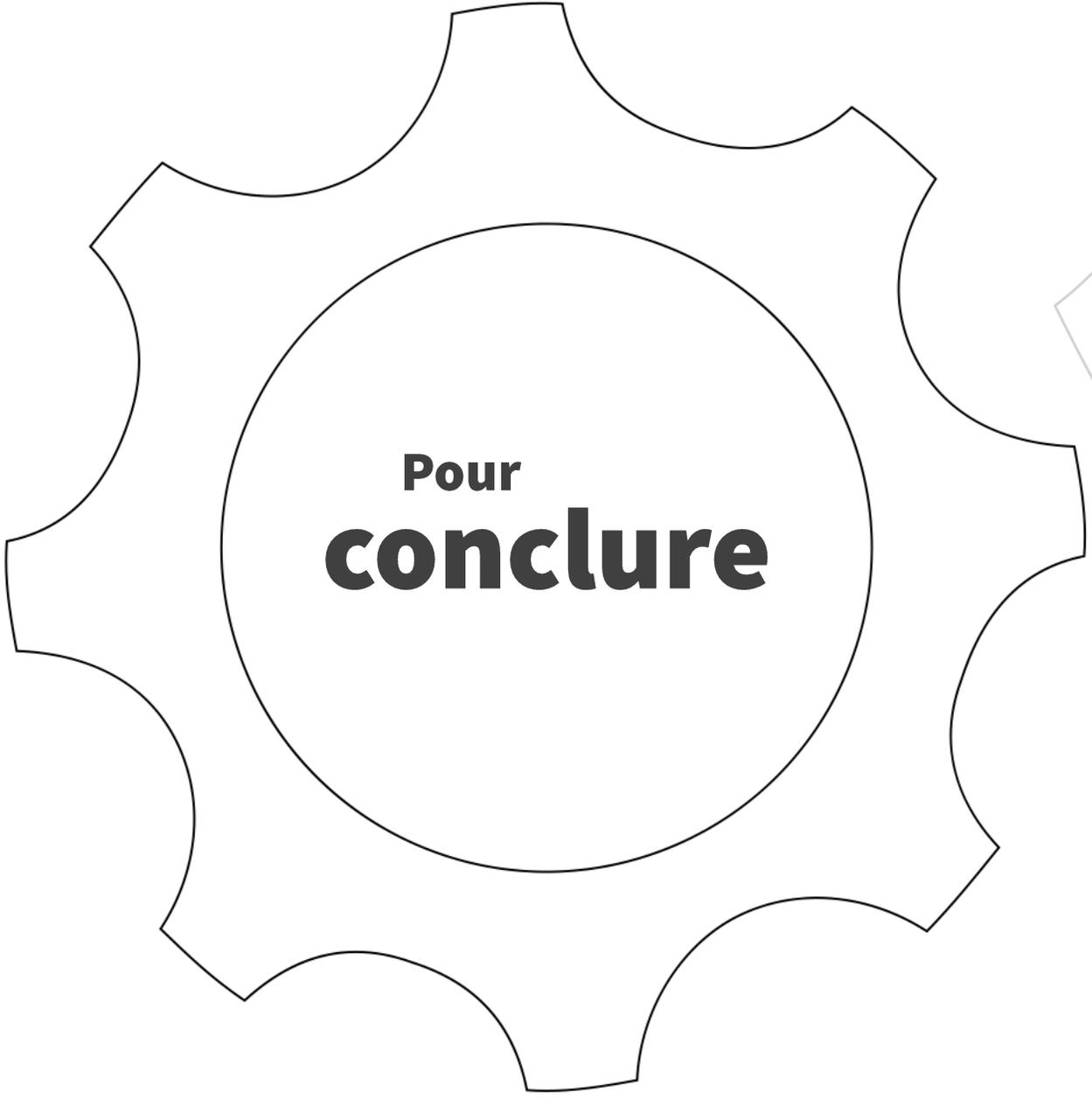
Investissements liés à la mission

- **4 secteurs :**
 - Immobilier collectif (CPE, centres et organismes)
 - Logement
 - Système alimentaire
 - Intégration à l'emploi
- **Opportunités ciblées (territoires)**
- **Partenariats avec d'autres bailleurs de fonds**
- **Politique d'investissements liés à la mission (à venir)**

Ce que la Fondation ne finance pas

Afin d'offrir une approche complémentaire à d'autres organismes philanthropiques et de ne pas se substituer à l'État, la Fondation ne finance pas :

- **Les services directs/cliniques** offerts par des organismes uniques à des enfants, des jeunes, des parents ou des familles, bien que la Fondation puisse à l'occasion financer des projets à court terme d'expérimentation qui améliorent les services ou la coordination
- **Le financement de base au fonctionnement d'organismes** ou pour suppléer un financement gouvernemental
- **Les bourses individuelles**
- **Les fonds d'urgence**
- **Les équipements**
- **Les denrées alimentaires**
- **Les vêtements**
- **Les fournitures scolaires**
- **Les activités politiques à caractère partisan**
- **Les collectes de fonds**
- **Les projets à l'extérieur du Québec**



**Pour
conclure**

Orientations plus étoffées de chaque pôle de soutien :

- Sur la base de données, d'apprentissages et du dialogue avec les partenaires
- Travaux en cours pour étayer et prioriser
- Appelées à évoluer à la lumière des apprentissages

Cadre de base pour...

- se déployer de façon efficiente au cours des trois prochaines années
- communiquer clairement et efficacement
- assurer une transition optimale (fin des fonds) et effectuer les transformations organisationnelles nécessaires en vue de 2020 → 2030

Ce qui change:

– **Rôle philanthropique**

- Soutien centré sur la capacité d’agir des organismes / regroupements
- Approche intégrée et continuum 0-20 ans
- Relation de qualité et plus directe avec ceux que nous soutenons : respect, dialogue, coopération, apprentissage continu et partagé
- Relations et collaboration avec le Gouvernement : centré sur des projets plus spécifiques (R&D) et sur les politiques publiques

– **Prise en compte d’autres bailleurs de fonds**

- **Territoires** : variété de configurations, nombre plus restreint, en fonction de facteurs : défavorisation/vulnérabilité, leadership/mobilisation

- **Réseaux et ressources** : stratégique et en réponse à des besoins

- **Évaluation (organisation apprenante)** : apprentissages – mise en œuvre, retombées et effets sur les conditions

Transition 2017-2020

- **À partir du 1^{er} avril 2018 : la Fondation reçoit les demandes de financement** et les traite selon les nouvelles modalités de son soutien philanthropique.
- **Jusqu'en 2020 : elle poursuivra progressivement la mise en œuvre de son approche actualisée.**
- D'ici là, la Fondation respectera ses engagements et continuera de soutenir les milieux, principalement par l'intermédiaire d'Avenir d'enfants et de Québec en Forme :
 - 2019 pour Québec en Forme
 - 2020 pour Avenir d'enfants



Fondation Lucie
et André Chagnon